

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 5

Artikel: On reproudzo fé avoué malice
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Harpe, déjà cité ; Joseph, négociant ; les frères Penserod, négociants ; Kuhn, chirurgien ; David, négociant ; Mercier, né-

gociant ; Chabaud, joailler ; Jequier, horloger ; Fabre, négociant ; Bouet, distillateur, domiciliés, à Lausanne, et tous

prévenus d'avoir pris part aux manifestations d'Ouchy et de Rolle.

DÉPENCES faites pour la Fête du 14 juillet, suivant les comptes réglés et arrêtés par le Comité.

Au Sr Reber traiteur	L	445.16
Aux Srs Creux, Marcel & De L'Isle pour pain et vin	»	184. 2
Aux Srs Hoffmann pour la musique	»	130. 5
Au Sr Chapuis pour verrerie	»	43.16
Barque, Challoupes, Artillerie, Feu d'artifice et Flambeaux	»	276.18
Au Sr Corbaz charpentier et charretiers	»	76. »
Décoration de la Salle et menus fraix	»	51.13
	L	1208.10

Recette.

134 souscrivants à 9 L 4 1/2 d L 1208.10

Liste des payants.

Wuillamoz, Docteur.	Fabre	Fontannaz.	Remy aîné.
D'Apples.	Lardy.	Bouët.	Ls Boutan.
Correvon.	Curtaz, Justicier.	de Waalvick.	Oboussier, Père.
Bournet.	de Graffenried.	Doxat des Indes.	Forneraud,
Gillairon.	Pache, Angl ^s .	Papon.	Henry.
Guex-Archinard.	Pache.	Déaux, fils.	Burnier, Avocat de Lutry.
B. Boutan.	Kuhn.	Bonnard.	Genthon, chez M ^r Gaulis.
Fehr.	Marcel, père.	Mathieu.	Burnier fils, de Lutry.
Hoffmann-Lardy.	Buchner.	Dufournet.	Windlein.
Jacob Oboussier.	David, cadet.	Frey.	Luquiens.
Favre-Lardy.	Le Maire, major.	Fluhrer.	Jb Francillon.
Mange.	de St-George, cadet.	J ^{es} Boutan.	Landry, de Morges.
Martin, Proposant.	de la Harpe, de Iens.	Rogguin.	Marcel fils.
J. Joseph.	Vionnet, d'Aubonne.	Kohler.	Oboussier fils.
F.-Ls Rouge.	Porta, officier dragon.	de la Grange.	A. Penserot.
Mandrot, de Morges.	Rosset, capit ^e .	de la Serve.	B. Penserot.
Dumont, »	Meyn, de Wennes.	Will.	Bessiere.
Joseph, g ^d voyeur.	Bergier, ecuyer.	Ls Corboz.	Dieday, justicier.
Monod, de Morges.	Porta, fils.	Sollomniac.	Gilliard.
Pache, de »	Ch. Mercier.	Duvoisin.	Chabaud aîné.
Régis, de »	Ladreyt.	Blanchenay, de Morges.	Sableyt.
Jequier.	de Bons, cadet.	de Martine, de »	Vernet.
Cuénod.	Vallier, d'Aubonne.	Pr ^e Verdeil.	E. Joseph.
Ulmer.	Muller de la Motte.	Ls Chabaud.	La Combe.
Blanchenay, de Morges.	Desjardin.	Faton, de Genève.	Vincent.
Ch. Oboussier.	S. Weibel.	Werdeil, Docteur.	Frossard, de Nion
Byrde.	Schneider, chez MM. Porta.	Frossard.	Secretan chat. de chapitre.
Secretan, docteur.	Rochat.	Clerc, chez MM. Ls Porta.	Fajon.
Bergier, de Jouxpens.	Le Gros.	Miéville, de Grandson.	Roulet.
de Bons, aîné.	Gex, aîné.	Correvon, d'Yverdon.	Panchaud, d'Ouchy.
de Loriol.	Peter, d'Aubonne.	Lambert, »	Carrard, Doct.
de Biolley.	Hollard de Savigny.	Perceret, »	de St-George aîné
Simond.	Weymann.	Penserot, »	La Combe, d'Orbe.
Durand.	Glaire.	Boutan aîné.	Coste.

On roproudzo fé avoué malice.

Quand lè menistrès volliont prédzi su lè pétsi dâi dzeins, ne dussont pas étrè eimprontâ, kâ po derè la vretâ, lâi a bin a rederè su noutro compto à ti ; âi z'ons çosse, âi z'autro, cein ; mâ s'on ne fâ pas adé coumeint foudràî, c'est que soveint on ne pào pas. S'on no traitè d'avâro et qu'on sâi pourro, cein est-te

justo ? Ora po on galé âo bin onna grachâosa que tsertsont à sè mettrè la corda âo cou po fèrè lo grand chaut, s'on lè traitè d'orgolliâo, on n'a pas tant réson, kâ clliâo jeunesse sè crayont d'obedzi d'étrè bin revou et bin reguingolâ po mi plierè, kâ on valottet ne reluquè diéro on *tortson*, et 'na felietta a pou dè goût po on dépatolliu et on coffo. Mâ tot parâi cein n'eimpatsè pas qu'on va pi on pou

trâo liein, et qu'oreindrâi on sè vitè bin dè mi, mémameint lè dzo, qu'on ne sè vetessâi la demeindze dein mon dzou-veno teimps. On mepresè trào la tredaina et la grisette qu'on poivè fèrè à l'hotò à bon martsî, et l'ardzeint s'ein va gros dein lè grantès boutequès dè vela po s'atsetâ dâi ballès nippès. Lo brego est délaissi et s'eincrassè, lo dévouedet est remisâ pè lo guelâtâ et la pe grantâ

eimpartià dâi tisserands ont dû, po ne pas férè décret, laissi dè coté lo meti, que sè reimpliè d'aragnès.

Mâ que volliâi-vo ! lo teimps martsè et faut martsî avoué. S'on ne vâo pas ètrè pè la leinga dâo mondo, faut bin férè coumeint lè z'autro; et s'on vâo critiquâ, lo faut savâi férè coumeint lo menistrè que y'avâi su la *Revua* dè la demeindze y'a on part dè teimps. Cein sè pào que cé menistrè étâi on incurâ, mâ cein ne fâ rein âo fé.

Lâi avâi z'u onna colletta ein sailles-seint dâo prédzo, et cllia colletta granà pou. Assebin lo menistrè ein bisquâvè gaillâ, et trovâvè que lè dzeins qu'avont prâo d'ardzeint po s'atsetâ dâi bio z'hailons et qu'étiot ti vetus coumeint dâi monsus et dâi damès dè vela, aront bin pu mettrè cauquiès centimes dè plie. Assebin, la demeindze d'après, l'avâi einviâ dè sè dégoncilliâ, mâ coumeint ne volliâvè pas sè mettre ein bizebille avoué lè dzeins ein lâo deseint tot cru : « Vo z'êtes on moué d'orgolliâo qu'ont prâo d'ardzeint po s'affubliâ dè tot cein que y'a dè pe bio; mâ s'on vo demandè oquiè po 'na charitâ, 'na boune aqchon, vo z'êtes dâi pegnettès, que cein mè fâ vergogne; » lâo fe :

« Quand ye vayo coumeint lè dzeins sont vetus, ti, tant lè z'ons què lè z'autro, ye mè demando ? Yo sont lè pourro ?

Mâ quand ye vayo cein qu'on ballè po la coletta, yò n'é pas pi trovâ onna pice dè veingt centimes, mè demando : Yò sont lè retso ? »

Les jours croissent-ils le soir plus que le matin ? — On demande encore, malgré la popularisation de la science astronomique, d'où vient qu'au commencement de l'année, les jours croissent le soir plus que le matin. On pourrait tout aussi bien demander pourquoi, du 31 août au 24 décembre, les jours décroissent le matin plus que le soir. Mais l'une et l'autre de ces questions sont mal posées, et l'on devrait plutôt demander pourquoi les jours nous semblent, dans le premier cas, croître le soir, et, dans le second, décroître le matin.

Les jours ne croissent pas plus le matin que le soir, et l'illusion qui nous trompe vient de ce que les horloges sont, par leur nature même, assujetties à un mouvement uniforme, tandis que le mouvement de la terre autour du soleil subit de légères variations périodiques, réglées par les lois de l'attraction universelle. Il résulte de là que, quoique nous puissions compter les jours, aussi bien par la succession des midi des horloges que par celle des passages du soleil au méridien, ces derniers n'arrivent en général pas à midi juste, mais un peu après ou un peu avant.

Un petit calcul, accessible à tous, fera mieux comprendre la chose. Voyons.

Le 1^{er} février de cette année, le soleil se lève à 7 h. 25 m., donc 4 h. 35 m. avant midi; il se couche à 5 h. 3; il y a donc une différence de 28 m. entre la matinée et l'après-midi, et au profit de celle-ci; voilà pourquoi nous jugeons qu'à cette époque de l'année, les jours croissent le soir plus que le matin. Mais prenons la moitié de cette différence, et ajoutons-la à la matinée; nous aurons 4 h. 35 plus 14 m., soit 4 h. 49 m., qui portent la fin de la vraie matinée à midi et 14 m.; et de là à 5 h. 3, il y a aussi 4 h. 49 m.; la matinée et l'après-midi sont ainsi égales, et l'instant marqué par midi et 14 m. est le vrai milieu du jour ou le *midi vrai* des calendriers astronomiques, tandis que l'heure de midi des horloges reste le *midi moyen*, le seul qu'elles puissent donner.

UNE RANCUNE VIVACE

III

Saint-Sébastien célèbre la fête de la Toussaint : de tous les côtés de l'Espagne et de la frontière de France accourent les voyageurs, curieux d'assister aux réjouissances promises.

Les dames Siébras proposent à leurs nouveaux amis de faire cette excursion; ils acceptent, excepté Mme Dorian et Mme Trellat, qui craignent la fatigue, et ils arrivent à Saint-Sébastien par le rapide de midi.

L'aspect de l'élégante cité espagnole leur plut beaucoup.

Déjà toute la population indigène était dehors, l'éventail à la main, pour aller écouter la musique sur la grande place divisée en trois allées : une pour la noblesse, une pour la bourgeoisie, une pour le peuple, et les classes ne se mélangent jamais. Le feu d'artifice se tirait en plein jour; c'était un tumulte, une animation extraordinaire.

Tous les hôtels étaient encombrés. M. Trellat et Adrien eurent beaucoup de peine à se procurer un mauvais déjeuner très cher; mais il est absurde de penser à son estomac quand on fait une partie de plaisir : les attraites de la bonne chère doivent se réserver pour varier la monotonie de la vie ordinaire.

Tel n'était pas l'avis de M. Trellat et de sa fille, qui en eurent un accès de très mauvaise humeur.

Adrien, Laura, Margarita ne songeaient qu'à jouir de cette agréable journée, favorisée par un temps splendide.

Ils visitèrent la riche cathédrale dédiée à saint Sébastien, ce saint que la peinture et la sculpture ont si souvent représenté; l'orgue et les chants religieux y sont admirables, mais les voyageurs ne furent pas peu surpris de voir des chats noirs, couchés sur des chaises et semblant écouter la musique avec volupté.

Ils se rendirent ensuite à la grande attraction du jour : la course des taureaux, et prirent place dans l'immense cirque où se pressait une foule avide et bruyante : Espagnoles aux mantilles noires piquées de fleurs jaunes et rouges, prêtres en soutanes soyeuses, hommes de toutes les classes.

La musique joue une marche guerrière et tous les acteurs du spectacle défilent en procession : les toréadors, les picadors, les matadors à cheval dans leurs riches costumes étincelants, beaux pour la plupart, mais la physionomie froide et cruelle.

Ensuite les trompettes sonnent, les nombreux éventails restent immobiles, chacun fait silence et retient sa respiration : le taureau vient de paraître dans l'arène en poussant un meuglement.

Il bondit, s'arrête, regarde effaré, se met à courir, et s'irrite à la vue des banderoles écarlates que les toreros agitent. Un picador à cheval, bardé de fer, le pique au passage. Le sang s'échappe de sa blessure; furieux, il fond sur son ennemi, d'un coup de corne éventre le cheval, puis court sur un autre pendant qu'on relève le malheureux animal blessé et qu'on lui remet les entrailles pour l'exposer encore à la colère du taureau et à d'horribles souffrances !

Adrien, Eugénie et son père se détournent avec dégoût. Margarita debout, ravie, enivrée à la vue et à l'odeur du sang, les narines frémissantes, applaudit avec enthousiasme, mais Laura pâlit, pâlit, étouffe un cri et se trouve mal.

Adrien, ému de pitié, la prend dans ses bras et veut l'emporter, heureux d'échapper lui-même à ce cruel spectacle; mais les spectateurs murmurent et s'y opposent; ce n'est que lorsque le taureau est tué qu'il peut enfin sortir avec son précieux fardeau.

Tout le charme de leur voyage était rompu. Dès que Laura eut repris ses sens, ils se hâtèrent d'aller à la gare pour quitter l'Espagne.

Ces mœurs féroces qui font penser aux autodafé du moyen-âge leur faisaient horreur.

Mme Siébras et sa fille restèrent à Saint-Sébastien. Adrien n'éprouvait plus pour Margarita qu'une insurmontable aversion, à la grande joie d'Eugénie, qui crut l'avoir reconquis.

— Si cela continue, pensait Adrien, mon cœur ressemblera à un caravansérail : l'amour s'en va chez moi avec une facilité déplorable, je ne suis réellement pas un héros de roman.

Le séjour de Biarritz trompa les espérances de Mme Dorian, ses forces diminuèrent au lieu d'augmenter, la brise marine lui occasionnait des malaises nerveux; elle dut bientôt retourner à Paris.

Elle trouva son mari en proie à la fièvre de l'or, terrible fièvre que celle-là, avec peu d'espoir de guérison : il avait perdu le sommeil et l'appétit, ne parlait plus qu'affaires de banque et de bourse, disant que les millions de Rothschild « l'empêchaient de dormir », indifférent à tout ce qui n'était pas sa fatale passion. Aussi la vie du foyer domestique devint, pour la pauvre malade, aussi triste qu'avec la pauvreté; Adrien même ne pouvait réussir à la distraire, et il y mettait toute son âme.

M. Trellat, avec son idée fixe d'avoir Adrien pour gendre, devint l'inséparable compagnon de son ancien ami, lui donnant d'excellents conseils, sans cependant exposer la moindre partie de son capital.

Pendant une année M. Dorian eut le vertige de l'or, qui dégénéra en véritable folie. Parfois, dans la même semaine, il gagnait